

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

### PRIX DE L'ABONNEMENT

Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 15 fr. — Six mois, 28 fr. — Un an, 50 fr.  
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne: Trois mois, 15 fr.  
Le France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

### REDACTION ET ADMINISTRATION

17, RUE NEUVE, 17

Directeur gérant : ALFRED REBOUX

### PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES à la ligne, 30 c. — Réclames: 30 c. — Faits divers, 50 c.  
ABONNEMENTS ET ANNONCES: Rue Neuve, 17, à ROUBAIX. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis.  
Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et Co, place de la Bourse, 3, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34  
Bruxelles, à l'Office de l'Union

ROUBAIX, 27 NOVEMBRE 1884

### Le plaidoyer de M. Ferry

Comme on le verra plus loin, M. Jules Ferry a prononcé hier un long discours qui a occupé la plus grande partie de la séance. Trois points ressortent des explications de M. le président du conseil: le premier, c'est que l'affaire de Bac-Lé est bel et bien un gâchet-à-chinois; le second, c'est que l'occupation de Formosa est de nature à nous procurer des compensations assez amples pour justifier la politique de représailles; le troisième, c'est que M. le président du conseil n'hésiterait pas à se retirer, s'il avait la conviction que sa présence au pouvoir constitue des obstacles à la conclusion d'une paix honorable et avantageuse avec la Chine. — Nous avons eu assez fréquemment l'occasion d'exprimer notre sentiment sur la politique de M. Ferry, pour qu'il soit nécessaire d'y revenir aujourd'hui.

Les journaux commentent très diversement les paroles du ministre. D'après la République française, il semble que M. Ferry ait confondu ses adversaires, ralliés les hésitants et répondu à toutes les exigences de ses amis. Ce langage est aussi celui du Voltaire et de toute la presse opportuniste.

Pour le Journal des Débats, le discours de M. Jules Ferry n'a pas justifié l'incorrection de notre action militaire au Tonkin et des négociations diplomatiques avec la Chine. Nos amis, dit-il, voteront tous les crédits demandés par patriotisme, mais ils croiraient trahir leur devoir en approuvant les opérations militaires ou diplomatiques des six derniers mois. Donnons en terminant l'opinion du Soleil, qui nous fournit en cinq ou six lignes la conclusion de ce débat qui a déjà occupé trois séances: « On sera tout aussi avancé, dit notre confrère, qu'avant l'ouverture de débats qui devaient révéler sur le passé, sur le présent et sur l'avenir de la politique de la France dans l'extrême-Orient des torrents de lumière, et qui laisseront le pays dans la même obscurité sur cette ténébreuse politique. La seule certitude que puisse avoir le pays, c'est que cette aventure sera de plus en plus coûteuse. »

### LA RÉVOLTE DU SÉNAT

Il paraît que le gouvernement est fort inquiet de la façon dont peut se terminer la discussion du budget.

Cette discussion est effroyablement en retard. Nous voici au 27 novembre, et la discussion générale n'est pas encore close.

Or le Sénat, traité comme une simple chambre d'enregistrement, semble, cette année, ne pas vouloir accepter les procédés dédaigneux dont il est l'objet de la part du gouvernement.

Et, dans un moment d'indépendance qui surprend tout le monde et qui le surprend lui-même, il aurait fait dire au ministère que, si le budget voté n'était pas, dans un bref délai, déposé sur le bureau du Sénat, on ne le discuterait pas cette année.

Ce qui obligerait le gouvernement à se servir des douzimes provisoires, et ce qui montrerait un fâcheux désaccord entre la direction de nos affaires.

La conclusion est bien simple: Tous les ans, le gouvernement accule la discussion du budget aux derniers mois. A la seule fin d'écourter le débat et de l'empêcher d'être sincère.

Moins on a le temps d'y réfléchir, moins on y voit clair, et c'est tout ce que le gouvernement desire et souhaite.

Aussi, n'en déplaise au Sénat, il reviendra de sa tentative de révolte, et la majorité sénatoriale comme la majorité de la Chambre des députés poursuivront leurs traditions, qui consistent à voter l'acheminement de la France vers la banqueroute.

### Le mouvement conservateur

N'en déplaise aux révolutionnaires qui, depuis des années, chantent victoire et se disent les futurs et prochains maîtres du monde, le mouvement conservateur s'accroît partout, avec plus ou moins de force, mais il s'accroît.

On sait ce qui s'est passé en Belgique, aux élections politiques, où les radicaux ont été battus; en Italie, en Espagne, où les velléités républicaines restent sans effet sérieux.

Il en est de même en Suisse. Le parti radical, qui comptait plus de trente voix de majorité au grand conseil de Genève, n'en a plus qu'une; mais, être défait dans ces conditions, n'est ce pas déjà être vainqueur?

Les radicaux n'ont donc pas à triompher bien haut; ils doivent se dire, au contraire, que le moment n'est pas éloigné où ils seront battus complètement.

### DÉGOUTÉ & EFFRAYÉ!

Le Temps s'occupe des scènes hideuses qui ont signalé le meeting des ouvriers sans travail, à la salle Lévis, et il dit: « La République n'a pas voulu poursuivre les opinions, si violentes et si folles qu'on les suppose; mais les voies de fait contre les personnes et contre les propriétés ne sont pas des opinions, ce sont des crimes et des crimes de

droit commun, qui ne relèvent ni du Parlement ni de la presse; ces crimes qui les attribuent à des agents provocateurs doivent se féliciter dès lors qu'on y mette fin sans hésitation et sans faiblesse. Nous ne prononçons pas la peine de défendre l'autorité qui fait respecter l'ordre dans la rue, et les agents qui risquent leur vie sans autre perspective qu'un témoignage de satisfaction toujours douteux ou un dévouement toujours possible; mais, si l'opinion républicaine ne se met pas résolument en travers de la pente qu'une partie de la population ouvrière à Paris est en train de descendre, s'il n'y a pas une révolte énergique du bon sens public contre la prétention d'excuser et même d'honorer le crime quand il se couvre d'un voile politique ou social, il faut s'attendre tôt ou tard à des retours du suffrage universel dégoûté et effrayé. »

DÉGOUTÉ ET EFFRAYÉ! Ces deux adjectifs caractérisent admirablement l'état d'esprit d'une foule de braves gens en présence des lâchetés opportunistes, des turpitudes radicales et des fureurs intransigeantes.

### PROSPÉRITÉ CROISSANTE

Le nombre des faillites dans toute la France était en 1878 de 6.081  
En 1882, il s'est élevé à 7.061  
C'est une augmentation de 1.040 soit de 16 0/0.  
Le nombre de saisies immobilières dans toute la France était en 1878 de 6.370  
En 1882, il s'est élevé à 7.710  
C'est une augmentation de 1.340 soit de 21 0/0.  
A Paris seulement, le nombre des faillites, dans les dix premiers mois de 1882, était de 1.420  
Dans les dix premiers mois de 1884, il s'est élevé à 1.835  
C'est une augmentation de 416 soit de 29 0/0.

### LA GUERRE AVEC LA CHINE

La dépêche hier à la tribune par M. Ferry contenait, d'après les renseignements des agents diplomatiques de la France en Chine, les contre-propositions auxquelles le Tong-Ki-Yamen s'est arrêté en dernier lieu pour les points suivants:

1° Renonciation de notre part au protectorat de l'Annam; 2° Délimitation nouvelle du Tonkin, délimitation d'après laquelle la frontière passerait en deçà de Gao-Bang; 3° Annulation du traité de Tien-Tsin; 4° Interdiction de tout commerce d'importation en Chine sur le Tonkin.

— Les dépêches du général Brière de l'Isle ne signalent aucun fait important depuis les combats du 10 et du 21 novembre. Les colonnes et les canonniers envoyés en reconnaissance n'ont rencontré aucune troupe ennemie.

A Kelung, le temps est très mauvais; c'est un des jours les plus durs. Les pluies sont continuelles, on craint la mousson de nord-est soufflée avec violence et l'état de la mer rend très difficile le mouillage des cuirassés devant Tamsui.

L'amiral Léprieux est allé à Hong-Kong se faire tailler: il est revenu sur rade de Tamsui.

Préparatifs militaires des Chinois  
Londres, 20 novembre. — On télégraphie de Fou-Tcheou, capitale de la province de Cheou de Colombo, que le gouvernement chinois a notifié aux étrangers que des torpilles étaient coulées par la travers du canal de Kimpin, excepté sur une largeur de 100 pieds destinée au passage des steamers.

Les exercices militaires ont lieu sur une grande échelle.

Les nouveaux vice-rois inspectés les troupes. Mille hommes concentrés à Fou-Tcheou, qui est maintenant devenu un grand centre militaire, assurent la tranquillité de la ville.

Un fonctionnaire chinois, ex-capitaine d'une canonnière, a été envoyé à Hong-Kong et dans les ports étrangers voisins pour tâcher d'obtenir les moyens de draguer les canons des navires chinois coulés dans l'affaire du 23 août. Il arrive à Fou-Tcheou de nombreuses épaves des bâtiments coulés et des débris de l'arsenal; les étrangers sont sévèrement exclus de l'arsenal.

Les Chinois prétendent que tout marche comme auparavant; mais cela est impossible. Les machines sont trop sérieusement endommagées; tous les outils portatifs et le matériel ont été pillés.

L'arsenal ne possède plus que quelques canons forgés. Les étrangers qui circulent dans l'intérieur du pays ne sont pas inquiétés.

Les canonnières anglaises et américaines sont toujours neutres en face des concessions pour protéger les neutres.

Les Chinois appartiennent à la classe élevée, moralement engagés dans la guerre, s'opposent aux ouvertures de paix.

Les marins allemands en Chine  
Londres, 20 novembre. — D'après une dépêche de Shanghai, publiée par le Times dans sa seconde édition, les Chinois emploient dans leur flotte du Nord un Allemand, qu'ils ont élevé à la dignité d'amiral, et d'autres officiers européens. Trente Allemands seraient arrivés récemment à Port-Arthur.

Dans les ports français  
Les armements continuent dans les ports avec une sorte de ferveur. En outre des bâtiments de l'Etat et du commerce, spécialement affectés à transporter des troupes, on cite comme devant être adjoints à la division de l'amiral Courbet: le croiseur de Lézardoux, l'avisir rapide de Hugon, la canonnière le Sagittaire, qui prendront la mer incessamment.

On peut dire qu'à aucune époque on ne vit un tel déploiement de forces navales opposées dans l'Extrême-Orient à la flotte chinoise, qui, pour tant, de l'avis général, n'est pas bien redoutable. Malheureusement, ces armements extraordinaires coûtent fort cher.

L'OPTIMISME OFFICIEL EN ALLEMAGNE

Les travaux du nouveau Parlement allemand ont été inaugurés, suivant l'usage, par un discours impérial, dont nous avons donné l'analyse. Le texte de ce document, que les journaux d'outre-Rhin nous ont apporté, se distingue par un ton de confiance et de résolution que l'on a justement remarqué en Europe. Il témoigne que

le souverain chargé de gloire et d'années, qui préside au développement des destinées nouvelles de l'Allemagne, envisage l'avenir avec une sérénité parfaite et considère l'œuvre de son règne comme assurée de prévaloir contre toutes les forces adverses, comme capable de défier les siècles.

Il nous semble que cet optimisme n'est pas tout à fait justifié par les derniers événements qui se sont accomplis chez nos voisins de l'Est.

Sans doute, aucune atteinte sérieuse ne saurait être portée, de l'extérieur, à l'ordre européen nouveau établi par M. de Bismarck en 1871. L'Allemagne est toujours en possession de la prépondérance militaire et politique que ses victoires lui ont acquises; elle tient toujours le bout du lien qui réunit en faisceau les forces de l'Autriche, de la Russie et les siennes propres; elle est à la tête de la ligue monarchique. C'est là une situation en apparence inattaquable.

Toutefois et sans nier que la politique extérieure de M. de Bismarck soit constamment heureuse, constamment inspirée par la notion claire et juste de intérêts qu'il sert, on peut dire que cet horizon n'est pas aussi pur qu'il l'était il y a deux ans par exemple. Il y a deux ans, les relations de l'Allemagne avec l'Angleterre étaient meilleures qu'elles ne le sont aujourd'hui; aucun conflit d'intérieur n'avait divisé les deux nations.

C'est là un facteur d'événements futurs dont il est nécessaire de tenir compte. Il y a deux ans aussi, la rivalité de l'Autriche et de la Russie dans la presqu'île des Balkans n'avait pas atteint le caractère aigu qu'elle tend à revêtir. Les lignes de chemins de fer construites par l'Autriche dans la direction de Salonique n'étaient qu'à l'état de projets; les aspirations des Hapsbourg vers l'empire d'Orient n'étaient encore point trop visibles. L'héritier de la maison impériale n'était pas allé à Constantinople et à Bucharest.

— Aujourd'hui, le développement de complications en Europe met nécessairement en question sa tranquillité et sa prospérité.

En ce qui concerne le gouvernement intérieur de l'Empire, l'optimisme de l'empereur est moins concevable encore.

Les élections qui viennent de s'accomplir ont donné des résultats qui paraissent inquiétants à un ministre moins sûr de sa force que ne l'est M. de Bismarck. Elles ont consacré le triomphe des partis catholiques. Le centre catholique, ainsi que nous l'avons prévu, reste le groupe le plus nombreux du Parlement; les Gueffes ont gagné quelques sièges; les socialistes sont devenus une fraction très notable de l'opposition; enfin, les aspirations sécessionnistes se sont manifestées d'une manière très sensible.

M. de Bismarck ne peut compter, tout au plus, sur le contingent de nationaux-libéraux et d'Ultras catholiques de nationaux-libéraux; pour certains sera-t-il contraint d'acheter ce contingent par certaines concessions politiques et personnelles. Or, la majorité absolue dans le Reichstag est de 196 voix. La majorité est contre lui.

De plus, il se trouve présent en ce Reichstag actuel aura, pendant le cours de sa législature, à prendre, au point de vue fédéral, les résolutions les plus graves. C'est à lui qu'il faudra se décider à fixer, pour la nouvelle période à courir, les chiffres du contingent militaire. Il devra donner une solution aux propositions socialistes, fiscales et douanières du chancelier. Comment M. de Bismarck parviendra-t-il à convertir à ses idées des hommes et des groupes qui, pris isolément, lui sont hostiles? Nous avons, certes, une haute idée de son habileté; mais la tâche nous paraît comporter plus qu'il n'est habituel de le faire.

Justement, le conseil fédéral vient de prendre une décision qui serait de nature à éclairer les députés catholiques sur les intentions réelles de M. de Bismarck, s'ils ne l'étaient déjà. Il vient d'opposer son veto à la loi qui prescrit l'abrogation des mesures d'internement et de banissement applicables aux prêtres catholiques. Cette loi avait été votée deux fois par des députés considérables. Par deux fois le conseil fédéral s'est opposé à sa mise en vigueur. Or, il est surprenant de se demander quelle est la volonté qui se dissimule derrière celle du conseil fédéral. C'est celle de M. de Bismarck.

Il est, par conséquent, très vraisemblable que les députés catholiques, qui sont des conservateurs de doctrine, mais qui, faisant passer l'intérêt religieux avant tout, pourraient, sans trahir leurs devoirs ni leurs principes, s'allier avec les socialistes, ne capituleront plus devant le chancelier qui contre des gages précis et positifs. Tous les renseignements qui nous viennent d'Allemagne nous autorisent à penser que telle est l'intention de ce groupe aujourd'hui prépondérant.

Quant aux libéraux allemands, il n'en est qu'un petit nombre qui consentiraient, moyennant des avantages personnels, à favoriser et à appuyer une manière à peu près occulte, la politique du chancelier. Aucun d'eux ne saurait oublier que, sur le terrain électoral, M. de Bismarck leur a fait une guerre sauvage, préférant laisser triompher les socialistes plutôt que de les voir revenir dans le Parlement avec un nombre qu'ils l'étaient jadis. C'est, d'ailleurs, dans ce petit groupe que les tendances économistes s'accroissent avec le plus de liberté.

Sans doute, pour résister au Parlement, M. de Bismarck dispose de la force, et on le sait homme à en user.

Mais un Etat où l'harmonie des pouvoirs ne régit pas, où le menace du recours au sabre est la seule sanction du respect de l'autorité, n'est pas organisé de telle sorte que son souverain se puisse réjouir de sa prospérité.

Il y a treize ans que l'Allemagne nouvelle existe. L'unification n'est encore qu'apparue. En politique extérieure, M. de Bismarck a tout conquis; en politique intérieure, il n'a rien gagné, depuis 1871.

### NOUVELLES DU JOUR

Le crédit de 43 millions  
Paris, 26 novembre. — L'Union démocratique se réunira demain pour prendre une résolution au sujet de l'ordre du jour de confiance.

La commission du Tonkin est également convoquée pour demain afin d'examiner la nouvelle demande de 43 millions et demi, déposée aujourd'hui par M. Ferry, qui voudrait qu'elle soit votée en même temps que le crédit primitif de 16 millions.

Notre situation au Cambodge  
Paris, 26 novembre. — Le traité signé le 17 juin dernier entre M. Thomson, gouverneur de la Cochinchine et Norodon Ier, roi du Cambodge, n'est pas sans donner lieu à de sérieuses difficultés.

C'est pour les éviter que M. Thomson, après avoir quitté Phnom-Pen, capitale du Cambodge, y a laissé son chef de cabinet avec la mission de surveiller l'application du traité.

Obèques de l'amiral Fourichon  
Paris, 26 novembre. — Les obèques de M. le vice-amiral Fourichon, sénateur inamovible, ont eu lieu aujourd'hui, à midi, à l'église Sainte-Clotilde, les cordons du poêle étant tenus par MM. le vice-amiral Jurien de la Gravière, le duc de Broglie, le général de la Jaille, le vice-amiral Roussin, le colonel de Chateaubert et de Reigault, sénateur.

Selon la volonté exprimée du défunt, la cérémonie était des plus simples. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Montparnasse.

Mgr de Kernaëret  
La Défense de Seine-et-Marne publie l'information suivante: « Mgr de Kernaëret, l'éminent promoteur de la Déclaration et de la Ligue catholique, a eu l'honneur d'être présenté, jeudi, à Monsieur le comte de Paris par M. le baron Tristan Lambert. — Mgr de Kernaëret est l'auteur de la Déclaration qui parut il y a quelque temps dans l'Univers et qui donna lieu, on s'en souvient, à une assez vive polémique. »

Le traité de commerce avec la Grèce  
Paris, 26 novembre. — Le gouvernement français et le cabinet d'Athènes poursuivent activement les négociations engagées en vue de la conclusion d'un traité de commerce entre la France et la Grèce. Nous croyons savoir que les pourparlers ont aujourd'hui à peu près exclusivement porté sur le point, capital pour la Grèce, du régime des droits français adossés aux raisins secs. On comprend l'importance spéciale qu'attache à la qualité de ces droits le gouvernement hellène si l'on considère que les raisins secs comprennent les trois quarts environ des produits exportés chez nous par la Grèce.

M. Tirard semblait décidé à retirer de la Chambre son projet de loi établissant une taxe intérieure sur les raisins secs. Le cabinet d'Athènes se montre desespéré d'obtenir une autre concession. Il demande l'abaissement de 4 fr. par 100 kil. du droit de douane qui frappe à l'entrée en France le produit dont il s'agit.

M. Jules Ferry a présenté au sujet de cette demande M. Tirard, procureur de la République, et M. Rouvier, ministre du commerce, en les priant de lui communiquer leur avis sur la question.

Les chambres de commerce ont été appelées par ce dernier à faire connaître leur avis.

Le Si-Siège et la conférence  
Rome, 26 novembre. — On assure qu'il y a eu recours à l'empereur d'Autriche, qui a promis son appui afin que la conférence de Berlin sauvegardât les intérêts des catholiques au Congo.

L'affaire du Zodiaque  
Paris, 26 novembre. — Aujourd'hui ont continué devant la 11<sup>e</sup> Chambre l'examen des conclusions des débats de l'affaire de M. Bouchet (affaire du Zodiaque). M. Buloz, procureur de la République, a prononcé un réquisitoire de plus vifs, et a demandé la confirmation du jugement. L'avocat de M. Legrain a demandé pour son client l'indulgence du tribunal.

M. Glinaux, avocat de M. Bouchet a déclaré avoir proposé des offres à son ministère public, l'affaire pour lui n'était plus entière, il renonçait à la parole. Le prononcé du jugement a été renvoyé à quinzaine.

Une protestation platonique  
Constantinople, 26 novembre. — Le bruit courait que la Porte protestait contre l'occupation française de Tadjourah.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Les correspondants particuliers et par fil spécial)  
Séance du mercredi 26 novembre 1884.

Présidence de M. Bisson

La Chambre reprend la discussion sur les affaires du Tonkin.  
M. J. Ferry, président du conseil, déclare que, sans répudier, part dans l'œuvre qui doit donner à la France l'Empire indo-chinois, il est juste de rendre à chacun sa part de responsabilité. L'œuvre du ministère est actuel est comprise dans deux votes de la Chambre, qui lui ont donné le mandat de vider le commandant Rivière et d'occuper certaines places du Delta pour remplir cette mission.

Le seul reproche qui touche le président du conseil est celui d'avoir troué le pays quand tout se passe au grand jour (interruptions à l'extrême-gauche).

On dit que le cabinet a manqué de vues d'ensemble; mais le succès des entreprises coloniales est toujours subordonné aux caprices des événements.

L'orateur fait l'éloge des troupes; il constate que leur attitude est constamment offensive et qu'elles remportent des victoires quotidiennes. (Applaudissements.)  
Nos troupes sont loin d'être prisonnières dans le Delta.

M. Paul de Cassagnac. — Ce sont des blaques.  
M. Jules Ferry. — Vous mettez en doute la parole de nos officiers.  
M. Paul de Cassagnac. — Non, c'est la vérité que je mets en doute. (Bruit.)  
M. J. Ferry. — Pour les opérations militaires, le gouvernement n'a pas eu besoin de chefs de corps d'armée. Il fait l'éloge du général Millot (Applaudissements).  
Il ajoute: Nous occupons actuellement toute la partie habitée cultivable du Tonkin.  
M. J. Ferry. — Pour le riz que le Tonkin nous n'avons eu qu'à bloquer les arrivages pour être maîtres de la situation (rire).  
Deormais aucun rigent ou haut fonctionnaire ne peut être déplacé sans l'assentiment du résident.  
Un projet de budget a été dressé en prenant pour base le produit des droits de douanes. Les recettes habituelles sont évaluées à un million, auquel la métropole ajoute un million pour suffire aux dépenses administratives.  
L'impôt foncier a donné 11.500.000 fr. en 1873; une bonne administration augmentera considérablement ce chiffre, comme cela est arrivé en Co-

chinchine La régie de l'opium peut produire, dès la première année, 4.500.000 fr. Ces chiffres résultent de documents authentiques.

Pour réaliser ces espérances, il faut que le Tonkin soit pacifié et que le conflit soit réglé avec la Chine, soit par un traité, soit par un modus vivendi.

L'orateur demande à la Chambre une suspension de séance de quelques instants. La séance est suspendue à 3 h. 15 et reprise à 4 h. 10.

Reprise de la séance  
M. Jules Ferry, continuant son discours, dit que son sentiment n'a pas varié sur l'incident de Bac-Lé: c'est un acte de mauvaise foi, une surprise déloyale et un gâchet-à-chinois.

L'orateur rappelle les conditions dans lesquelles le colonel Dugene a été victime de la perfidie des mandarins chinois qui avaient feint d'entrer en pourparlers avec lui pour se rendre compte de l'effet français et qui, lorsqu'il est constaté la faiblesse de cet effet, ont traitement tiré sur notre colonne. Au lieu de se dégager par une ferme défense, le Tong-Ki-Yamen a répondu avec arrogance et a semblé se faire un mérite de ne pas demander lui-même une indemnité.

Est-ce que c'était supportable! Est-ce que la France pouvait ne pas demander une réparation? Actuellement la Chine a demandé les bons offices de l'Angleterre et celle-ci s'efforce de préparer une solution amiable. Or le Times a publié le 21 novembre un article dans lequel la Chine est invitée à traiter et à reconnaître le principe d'une indemnité.

Le ministre demande à la Chambre de l'autoriser à continuer à prendre des gages à Ke'ng et partout où on le jugera convenable. Il se doute pas que la Chine n'insiste pas à céder.

Le ministre déclare, contrairement à certaines assertions, que la Chine est parfaitement en état de payer l'indemnité qu'il réclame. Si toute conciliation était repoussée, si la Chine refusait l'arrangement, on verrait alors si l'y a pas lieu de transformer l'occupation temporaire de Formose en occupation permanente.

M. Paul de Cassagnac.  
M. Jules Ferry déclare qu'un mois d'avril il n'y avait à Formose quelques centaines d'hommes; mais les journaux ayant parlé d'occupations françaises, les Chinois y envoyèrent plusieurs milliers d'hommes.

C'est donc à l'indiscrétion des journalistes que l'on doit les difficultés que l'on a rencontrées à Formose. On a demandé quelles négociations ont été engagées actuellement pour régler le conflit franco-chinois. Il est certain que l'Angleterre a offert ses bons services; on ne les a pas sollicités et l'on ne peut pas dire dans quelles conditions a lieu cette intervention amicale, c'est le secret du gouvernement anglais et l'on peut avoir pleine confiance dans ses bonnes intentions.

M. Clemenceau. — Vous avez dit le contraire dans vos déclarations devant la commission! Le ministre lit un passage de ses déclarations pour montrer que ses paroles n'avaient pas le sens indiqué par M. Clemenceau, il dément ensuite que la politique coloniale ne doit pas retourner la France et ne la détourne pas des questions européennes; mais la politique de la France tient son rang en Europe, dignement, sans forfanterie, et sans faiblesse.

Arrivant à la question Granet: Si le gouvernement croit que la Chine cédera et à quelles conditions? M. Ferry déclare qu'il ne peut pas répondre; mais s'il croyait être un obstacle au règlement définitif, il n'hésiterait pas à sacrifier son portefeuille. (Applaudissements.) Sur les joies du pouvoir trop mélangées d'amertume. (Applaudissements prolongés.)

M. Ferry dit que le gouvernement français fait savoir sur quelles bases il accepterait la médiation. Il ne demande aucune cession de territoire de la Chine; il renoncera à une indemnité, mais il occupera Kelung et Tamsui, dont il percevra les douanes et les mines pendant un délai à déterminer.

A ces propositions la Chine a répondu en demandant l'abandon du protectorat de l'Annam, une délimitation de la frontière du Tonkin passant au-dessus de Kaobang et l'interdiction de faire passer aucun produit français du Tonkin dans les provinces chinoises. (Exclamations.)

M. Ferry déclare qu'il n'y a qu'une réponse à faire à des propositions aussi inadmissibles, c'est de voter les crédits demandés pour la fin de l'année et le premier semestre 1885. On fera savoir à la Chine que la France est décidée à persévérer dans son action.

M. Ferry dépose un projet de crédit de 43 millions pour le 1<sup>er</sup> semestre 1885. Il demande l'urgence et le renvoi à la commission du Tonkin. Il termine en disant: Ce sont les seules mesures à prendre si on veut terminer, même pacifiquement, le conflit qui pose si tourmenté sur les affaires. (Vifs applaudissements.)

La suite de la discussion est remise à demain. La séance est levée.

### BULLETIN ÉCONOMIQUE

LE COMMERCE DE LA FRANCE EN 1884. — L'administration des douanes vient de publier les résultats généraux de notre commerce extérieur pendant les dix premiers mois de l'année courante et la période correspondante de l'année dernière.

Importations	1884	1883
Objets d'alimentation	1.191.430.000	1.296.930.000
Matières nécessaires à l'industrie	1.441.700.000	1.849.822.000
Autres marchandises	1.593.300.000	1.453.000.000
Total	3.726.430.000	3.599.752.000

Les importations se sont élevées, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 1884, à 3.726.430.000 fr., et les exportations à 3.266.841.000 fr. Soit une différence de 1.057.775.000 fr. en faveur des importations.

Il n'est pas sans intérêt de voir comment se décomposent les chiffres ci-dessus. Les importations portent principalement sur les matières nécessaires à l'industrie. Elles s'élevèrent à 1.849.822.000 francs, supérieur de 1.000 millions de francs seulement au chiffre des exportations analogues pour l'année 1883. Les importations de matières premières et de objets fabriqués sont en par rapport à l'année précédente d'importance appréciable.